



# La RSE doit devenir un axe de la régulation publique des marchés

**L**es besoins de développement à satisfaire sont considérables dans le monde entier. Les populations ont plus que jamais besoin de croissance. Pour autant, si elle n'est pas orientée dans un sens durable, cette croissance posera de graves défis sociaux, environnementaux et de gouvernance. Les entreprises, grandes et petites, ont leur rôle à jouer dans l'évolution du modèle économique mondial. Leur influence justifie qu'elles soient associées à une régulation publique encourageant leurs efforts de « durabilité ». Entre la loi et le marché, la RSE (responsabilité sociale des entreprises) s'avère un mode de collaboration public-privé qui favorise le développement durable au sein d'une économie de marché ouverte.

Depuis plus d'une dizaine d'années, des entreprises pionnières ont montré que la RSE était compatible avec la performance économique. Les investisseurs sont de plus en plus nombreux à pré-

férenter une gestion « responsable » des entreprises qui leur offre de meilleures garanties à long terme. Les grands financeurs et donateurs d'ordre encouragent aussi ce mouvement structurant et de plus en plus de pays ont mis en place des mesures incitatives à la RSE

## Point de vue

qui corrigent des excès. Mais la place de la RSE dans les politiques publiques, nationales et internationales est encore trop limitée, si on veut que les entreprises soient encouragées et que les externalités négatives soient de plus en plus internalisées dans les modèles. La RSE doit devenir un outil de la régulation macroéconomique.

Les personnes signataires militent pour une responsabilité d'entreprise qui fasse partie des politiques d'encouragement des États.

Elles appellent les chefs d'État qui se réuniront lors du prochain G20, et les chefs d'entreprise qui participeront au B20, en France, en novembre 2011, à reconnaître la RSE au titre des actions incitatives à la bonne gouvernance publique, en faveur du respect des droits humains, sociaux, de la préservation de l'environnement, de l'éthique des affaires et des intérêts de toutes les parties prenantes, appuyées sur des référentiels qui définissent ce que doivent être des organisations responsables (GRI, UNGC, Iso 26000, principes OCDE, PRI, etc.). Regrettant que le G20 n'ait pas encore inscrit la promotion de la RSE dans son agenda, les signataires de cet appel font cinq propositions publiques pour que les prochains sommets mondiaux s'en saisissent concrètement :

1) Il faut donner à la RSE un statut de politique publique pour que les États incitent et encouragent les entreprises à s'engager dans des modèles de développement durable.

2) Il faut favoriser l'universalisation des référentiels de RSE, autour d'un cadre de reporting recommandé, en s'appuyant sur l'expérience internationale et sectorielle existante.

3) Il faut intégrer l'information sur les performances RSE, objective et vérifiée, au sein des rapports financiers, afin de favoriser l'usage et la comparabilité de ces données.

4) Il faut relier les mécanismes d'incitation et les résultats des acteurs économiques afin que les démarches responsables suscitent des contreparties publiques justifiées et évaluées.

5) Il faut mettre à disposition des pays un inventaire des politiques publiques et une analyse partagée des pratiques d'encouragement en faveur de la RSE, au niveau international.

Les signataires proposent de se réunir chaque année, à Paris, pour élaborer des propositions qui seront adressées aux chefs d'État du G20 et à la communauté inter-

Depuis plus d'une  
dizaine d'années, des  
entreprises pionnières  
ont montré que la  
responsabilité sociale  
des entreprises (RSE)  
était compatible  
avec la performance  
économique.

nationale, en faveur de politiques  
publiques privées de partenariat  
encourageant la responsabilité so-  
ciétale des entreprises et pour une  
prise en compte des grands enjeux  
publics dans la régulation écono-  
mique mondiale.

**PAR BERTRAND PANCHER (DÉPUTÉ),  
PATRICK D'HUMIÈRES (IRSE),  
CHRISTIAN BRODHAG (OIF),  
CLAUDE FUSSLER,  
ANDRÉ SOBCZAK (AUDENCIA),  
THIERRY TÉNÉ (AFRIQUE RSE),  
GILLES BERHAULT (COMITÉ21),  
BERTRAND FOURNIER (FORUM  
DE L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE).**

*Signez et faites signer l'appel  
sur l'adresse :*  
*[contact@appeldeparis-rse.org](mailto:contact@appeldeparis-rse.org)*